

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015**

**PRESENTS :** M. RODRIGUES, M. BAYONNE, Mme FRAPPIER, M. CASSIGNOL, Mme EYCHENNE, M. VIVANT, Mme RIBET, M. REIZ, Mme FLORES, M. REIG, Mme CHOUJAA, M. CUBELES, M. VIVES ; Mme VIARGUES, Mme BARBANCE, M. CAYUELA, Mme GRENTE, M. FAYE, Mme RODRIGUEZ, M. DALMAS, Mme CASSAN, M. ROSELLO, M. PECHAMAT, Mme ROTH, M. ESCAICH, M. MORANDIN

**PROCURATIONS :** Mme SALVANS à M. BAYONNE; Mme MOREAU à M. MORANDIN; Mme LAVILLE à M. PECHAMAT

**ABSENTS :** néant

**1- FINANCES**

• **Adoption du Compte Administratif 2014 : commune**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des résultats du Compte Administratif 2014 de la commune, qui se résument comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>I. Dépenses</b>	5 029 812.48	2 287 300.85
Résultats antérieurs reportés 2013	0	0
<b>II. Recettes</b>	5 854 631.75	136 903.54
<b>III. Résultats de l'exercice (=II-I)</b>	<b>824 819.27</b>	<b>-2 150 397.31</b>
<b>IV. Résultats antérieurs reportés 2013 corrigés de la reprise des résultats du SIVOM Blagnac Constellation</b>	13 280 826.58	22 682.58
<b>V. Total Recettes (=II+IV)</b>	19 135 458.33	159 586.12
<b>VI. Excédent de clôture (=V-I)</b>	<b>14 105 645.85</b>	<b>-2 127 714.73</b>

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siège sous la Présidence de Monsieur Serge BAYONNE.

Entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix) approuve le Compte Administratif de l'exercice 2014 relatif au budget principal de la commune

• **Bilan des cessions et des acquisitions en 2014**

Les dispositions de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Locales prévoient que le conseil municipal des communes de plus de 2 000 habitants délibère tous les ans sur le bilan de leurs cessions et acquisitions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Le conseil municipal est invité à prendre acte du bilan des cessions et acquisitions réalisées par la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix) prend acte du bilan des cessions et acquisitions réalisées par la commune.

• **Adoption du Compte de Gestion 2014 du trésorier municipal : Budget principal de la commune**

Monsieur le Maire indique que le Receveur Municipal a transmis le compte de gestion 2014 de la Commune pour approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix) déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

• **Reprise et affectation des résultats 2014**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la reprise et à l'affectation des résultats 2014 au budget primitif 2015 de la commune.

Au budget primitif 2015, le résultat positif de la section de fonctionnement doit servir à couvrir, en priorité par une affectation au compte 1068, le besoin de financement de la section d'investissement augmenté du solde des restes à réaliser.

Au vu du besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à 2 127 714.73 € majoré du montant des restes à réaliser de 379 946.85 €, soit un montant global de 2 507 661.58 €, la reprise des résultats au budget primitif 2015 est proposée comme suit :

- le solde d'exécution positif reporté en section de fonctionnement est de 11 597 984.27 € (R002),
- le solde d'exécution négatif reporté en section d'investissement est de - 2 127 714.73 € (D001),
- l'affectation au compte 1068 est de 2 507 661.58 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide la reprise des résultats 2014 au budget primitif de la commune 2015 et de son affectation comme indiquée ci-dessus.

• **Vote du Budget Primitif 2015**

Monsieur le Maire présente le projet de budget pour 2015 :

**Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Charges à caractère général (011)	1 378 630,50		1 378 630,50
Charges de personnel (012)	3 112 014,44		3 112 014,44
Atténuations de produits (014)	20 000,00		20 000,00
Charges de gestion courante (65)	364 829,57		364 829,57
Charges financières (66)	2 158,41		2 158,41
Charges exceptionnelles (67)	5 000,00		5 000,00
Dotations aux amortissements et provisions (68)		101 431,13	101 431,13
Dépenses imprévues (022)	255 213,00		255 213,00
Virement à la section d'investissement (023)		11 988 024,00	11 988 024,00
<b>Total</b>	<b>5 137 845,92</b>	<b>12 089 455,13</b>	<b>17 227 301,05</b>

Recettes de fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Atténuation de charges (013)	50 000,00		50 000,00
Produits des services (70)	363 600,00		363 600,00
Travaux en régie (72)		20 000,00	20 000,00
Impôts et taxes (73)	3 560 444,00		3 560 444,00
Dotations et participations (74)	1 217 810,00		1 217 810,00
Autres produits de gestion courant (75)	407 040,00		407 040,00
Produits financiers (76)	10,00		10,00
Produits exceptionnels (77)	5 100,00	5 312,78	10 412,78
<b>Total</b>	<b>5 604 004,00</b>	<b>25 312,78</b>	<b>5 629 316,78</b>

<b>Résultat reporté (R002)</b>			<b>11 597 984,27</b>
<b>Total recettes de fonctionnement cumulées</b>			<b>17 227 301,05</b>

**Section d'investissement**

Dépenses d'investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Subventions d'investissement (13)		5 312,78	5 312,78
Remboursement d'emprunts (16)	43 728,50		43 728,50
Total des opérations d'équipement	11 880 000,00		11 880 000,00
RAR Opérations	379 946,85		379 946,85
Immobilisations incorporelles (20)	30 000,00		30 000,00
RAR Immo incorporelles	0,00		0,00
Immobilisations corporelles (21)	143 941,40		143 941,40
Immobilisations en cours (23)	0,00	20 000,00	20 000,00
Dépenses imprévues investissement	151 967,45		151 967,45
<b>Total</b>	<b>12 629 584,20</b>	<b>25 312,78</b>	<b>12 654 896,98</b>

<b>Solde d'exécution négatif reporté (D001)</b>			<b>2 127 714,73</b>
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>			<b>14 782 611,71</b>

Recettes d'investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dotations : FCTVA (10)	135 495,00		135 495,00
Subventions d'investissement (13)	50 000,00		50 000,00
Emprunt			0,00
Immobilisations corporelles (21)			
Immobilisations en cours (23)			
Amortissement des immobilisations (28)		101 431,13	101 431,13
Virement de la section de fonctionnement (021)		11 988 024,00	11 988 024,00
Produits des cessions d'immobilisations (024)	0,00		0,00
<b>Total</b>	<b>185 495,00</b>	<b>12 089 455,13</b>	<b>12 274 950,13</b>

Affectation au compte 1068			2 507 661,58
<b>Résultat reporté eau (R001)</b>			<b>0,00</b>
<b>Total recettes d'investissement cumulées</b>			<b>14 782 611,71</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 23 voix pour et 6 abstentions vote chapitre par chapitre le budget 2015 de la commune et sollicite auprès des institutions concernées toutes les subventions inscrites au budget 2015 de la commune.

- **Vote des taux d'imposition 2015**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2015.

**Les taux 2015 sont :**

	<b>Taux 2015</b>
Taxe d'habitation	10.92
Taxe sur le foncier bâti	12.81
Taxe sur le foncier non bâti	79.89

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) vote pour 2015 les taux d'imposition ci-dessus.

- **Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire propose de subventionner les associations pour 2015 selon les montants indiqués ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Montant proposé pour 2015</b>
Anciens Combattants	<b>380,00</b>
Atelier photo	<b>1 900,00</b>
Chasse	<b>250,00</b>
Coopérative scolaire maternelle 1 Ecureuils	<b>305,00</b>
Coopérative scolaire maternelle 2 Mésanges	<b>229,00</b>
Coopérative scolaire primaire	<b>1 067,00</b>
FNACA	<b>400,00</b>
Gym Volontaire	<b>450,00</b>
Majoret's	<b>190,00</b>
Country	<b>255,00</b>
Santufayons	<b>1 600,00</b>
Dynamic Danse	<b>270,00</b>
Club des aînés	<b>2 200,00</b>
Cyclo Club Beauzellois	<b>3 300,00</b>
Football Club beauzelle	<b>19 000,00</b>
Beauzelle Handball (BHB)	<b>13 000,00</b>
Pétanque Beauzelle	<b>3 400,00</b>
Tennis Club Beauzelle	<b>8 200,00</b>
Foulée Beauzelloise	<b>3000,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 20 voix pour, et 6 abstentions vote les subventions 2015 aux associations telles que détaillées ci-dessus.

- **Reversement subvention CAF contrat enfance au titre de l'année 2013 à la crèche Le Petit Poucet**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention à l'association concernée.

- **Reversement subvention CAF contrat enfance au titre de l'année 2013 au CCAS pour le RAM**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention à l'association concernée.*

## **2 ASSOCIATIONS**

- **Adoption de la convention d'objectifs et de moyens avec le Football Club Beauzelle**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide de conclure une convention d'objectifs et de moyens avec le Football Club Beauzelle.*